

---

## Erratum

---

Gouvernement du Québec

### **Décret 651-2014, 2 juillet 2014**

CONCERNANT l'approbation de l'Entente Canada-Québec concernant le projet de biométhanisation et de compostage de la Ville de Longueuil dans le cadre du Fonds pour l'infrastructure verte

*Gazette officielle du Québec*, Partie 2, 23 juillet 2014, 146<sup>e</sup> année, numéro 30, page 2669.

À la page 2669, on aurait dû lire : « Décret 651-2014, 3 juillet » au lieu de « Décret 651-2014, 2 juillet 2014 ».

61940

Gouvernement du Québec

### **Décret 652-2014, 2 juillet 2014**

CONCERNANT l'approbation de l'Entente Canada-Québec concernant le projet de biométhanisation de la Ville de Québec dans le cadre du Fonds pour l'infrastructure verte

*Gazette officielle du Québec*, Partie 2, 23 juillet 2014, 146<sup>e</sup> année, numéro 30, page 2670.

À la page 2670, on aurait dû lire : « Décret 652-2014, 3 juillet » au lieu de « Décret 652-2014, 2 juillet 2014 ».

61941